



Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 27 mars 2025

Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation,
Madame la directrice générale de l'enseignement scolaire,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Comme en 2024, mais aussi 2023, 2022 et 2021, la carte scolaire prévue à la rentrée suivante mobilise et fait l'unanimité contre elle. Les coups de rabots se succèdent alternativement ici ou là et finalement tous les territoires sont perdants.

Comme chaque année, parents, enseignants, élus... sont mobilisés pour tenter de limiter la fermeture des classes et des écoles.

Comme chaque année, alors que la déprise démographique pourrait être l'opportunité de mieux faire école, on nous oblige encore et toujours à faire moins bien école. Nous pourrions repenser l'école avec moins d'effectifs dans les classes de la maternelle au lycée, permettre aux enseignants de regagner du temps pour construire des projets, se coordonner et finalement contribuer à l'amélioration du climat scolaire, qui n'en finit pas de se détériorer faute de temps, faute d'adultes et de moyens dans l'école.

Au contraire, les réformes se succèdent à un train d'enfer, les actualités sur l'école s'enchaînent sur fond de polémiques entretenues quelques heures par les médias. La saturation est totale, par le petit bout de l'actualité, et le débat de fond reste étouffé par tout ce bruit. On modifie l'école par petites pièces, pour construire finalement un puzzle où l'école du tri se met encore et toujours en œuvre, poussant nombre de parents à élaborer toutes sortes de stratégies pour pousser leur enfant vers la réussite scolaire et être épargné par cette école de la sélection.

Il faut redonner du souffle et du temps à l'école. Il faut lui redonner un projet porté par la société. Priver l'école de cette réflexion, c'est assumer son asphyxie, sa sclérose et cela nous ne l'acceptons pas.

Pendant ce temps, l'enseignement privé poursuit sa dérive et n'honore pas sa partie du contrat qui le lie à la nation malgré un financement public supérieur à 75%. Les affaires Stanislas, Bétharram... se succèdent et le problème de la violence à l'école devient alors le problème également de l'école publique... C'est un comble, tout le monde le savait, mais celles et ceux qui sont en responsabilité ne voulaient pas le voir. Ces établissements échappaient à tout contrôle pédagogique et l'école publique se retrouve pourtant également dans le viseur...

Nous n'avons eu de cesse avec d'autres de dénoncer depuis des années ces dérives et nous sommes satisfaits que des contrôles se mettent en place. Nous demandons la création d'une agence nationale de contrôle avec la publication des rapports rédigés dans le cadre d'un dialogue contradictoire, à l'image du contrôle des collectivités locales et de nombreux organismes publics, qui, eux, rendent des comptes. Les citoyens contribuables, les parents doivent savoir comment ces établissements honorent (ou pas) leurs obligations. Ces contrôles doivent être périodiques, systématiques et inopinés si besoin.

Nous demandons la publication sans délai de toutes les dates des derniers contrôles effectués dans tous les établissements privés, qu'ils soient confessionnels ou non, quelle que soit leur confession.

Enfin, nous clôturerons cette déclaration par l'urgence de réinvestir dans la présence d'adultes dans l'école. Enseignants, personnels de vie scolaire, de direction, infirmières, médecins... Bien des débats et des polémiques nous seraient évités avec plus d'adultes dans l'école et moins d'élèves dans les classes. **Notre pays en a les moyens, son école publique est un bien commun, c'est une question de volonté politique et une urgence démocratique.**

Je vous remercie pour votre écoute.